

Devenir formateur / formatrice à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Industrie-Bâtiment-Commerce et activité de bureau (PRAP IBC)

Mis à jour le 22 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression
- Fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation « acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou de suivi de la formation « obtenir des compétences de bases en prévention », faite par les services prévention des Caisses régionales de Sécurité sociale.
- Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation.
- Le dirigeant d'entreprise, d'établissement ou organisme de formation doit, quant à lui, avoir participé à la formation du dirigeant.

Public visé

Tout public

Rythme

Temps plein

Durée en centre

70 heures

Durée en entreprise

21 heures

Validation

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera délivrée par le GIP FTLV.

Objectifs professionnels

- Elaborer et animer un projet de formation-action PRAP intégré à une démarche de prévention dans une entreprise en mobilisant les différents acteurs
- Réaliser une démarche PRAP dans le cadre d'une formation-action des salariés
- Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés

Contenu

- Méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation à la prévention
- Place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Eléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnement physique
- Outils de détection des situations pouvant nuire à la santé
- Analyse des déterminants de l'activité physique
- Formalisation et hiérarchisation d'objectifs à atteindre et/ou de pistes d'amélioration des situations de travail
- Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation des salariés des secteurs « Industrie, BTP, Commerce et activité de bureau »

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentations de méthodes et d'outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle lors de l'intersession

- Document de référence INRS
- Clé USB fournie à chaque stagiaire

Profil des intervenants

Formateur/trice du GIP FTLV, confirmé(e) dans la formation de formateurs PRAP IBC et certifié(e) par l'INRS.

Délais et modalités d'accès

Inscription en ligne au plus tard 1 semaine avant le démarrage de la formation [Formateur PRAP IBC](#)

Référent handicap

Devenir formateur / formatrice à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Industrie-Bâtiment-Commerce et activité de bureau (PRAP IBC)

Si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves certificatives, le GIP FTLV lui délivrera un certificat de formateur PRAP IBC valable 36 mois.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Pas de reconnaissance des acquis.

Entrée-sortie permanente

Non

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
54012 NANCY CEDEX
- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019